



Les chauves-souris

SILENCIEUSES ET AGILES, CES DEMOISELLES DE LA NUIT
SONT LES CHAMPIONNES DU VOL ACROBATIQUE.

Les petites fiches nature
« espèces » du Marais poitevin



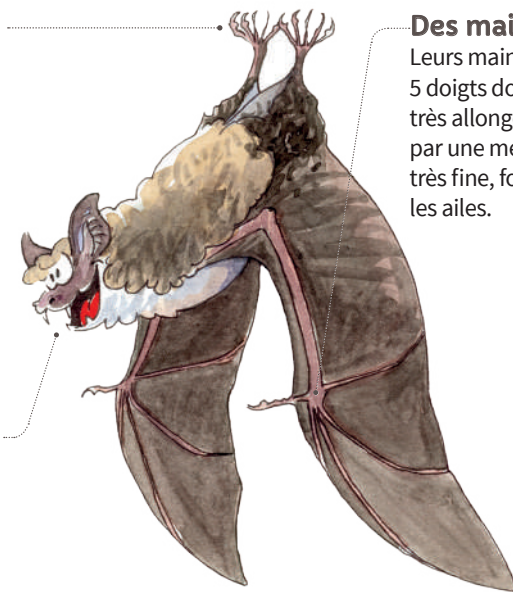
Une chauve-souris, c'est quoi ?

*C'est un mammifère capable de voler (le seul doté de cette particularité).
Il appartient à l'ordre des chiroptères.*

**Les chauves-souris possèdent
un équipement très sophistiqué.**

Une suspension éprouvée

Elles se reposent la tête en bas grâce au poids de leur corps qui, en tirant sur un tendon de la patte, maintient les griffes accrochées au support. Ainsi, elles s'envolent en se laissant tomber.



Des mains ailées

Leurs mains possèdent 5 doigts dont 4 sont très allongés et reliés par une membrane très fine, formant les ailes.

Un sonar intégré

Elles émettent des ultra-sons qui, en butant sur un obstacle, produisent un écho. Celui-ci revient à leurs oreilles, leur permettant de se déplacer et de localiser leurs proies : c'est l'écholocation.

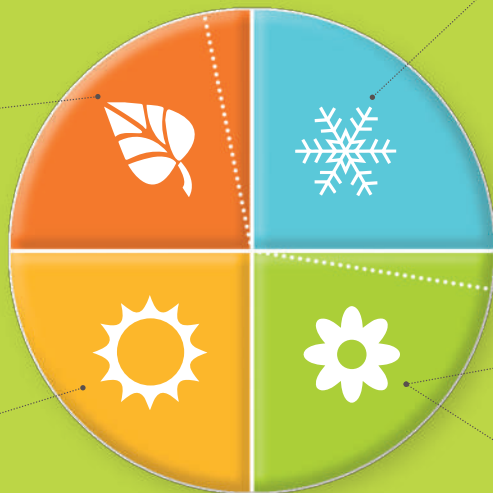
Au rythme des chauves-souris

Ces petites bêtes s'activent la nuit et se reposent le jour. Elles occupent différents gîtes pour répondre à leurs besoins, selon les saisons.



Le temps des amours

En automne, mâles et femelles se regroupent pour s'accoupler. La femelle stocke la semence du mâle durant plusieurs mois : la fécondation a lieu au printemps suivant, lorsque la nourriture est plus abondante.



La nurserie

Dans le gîte d'été, les petits se regroupent pendant que les femelles partent chasser.



1981 : protection nationale de toutes les espèces.

2007 : protection de leurs sites de reproduction et de repos.

Les petits naissent nus et s'accrochent au pelage de leur mère. Comme ils ne savent pas voler, ils sont très vulnérables : une chute et c'est la mort assurée !

Les jeunes sont allaités pendant 4 à 6 semaines.



L'hibernation

Avec l'arrivée du froid, les chauves-souris s'installent dans leur gîte d'hiver pour hiberner, en groupe ou isolément selon les espèces. Elles cessent de s'alimenter, baissent leur température et leur rythme cardiaque. Tout dérangement peut leur être fatal.



Colonie de Grand rhinolophes en hibernation.

La fécondation

Dès le mois de mars, les chauves-souris se réveillent. Elles s'alimentent pour reconstituer leurs réserves de graisse tout en migrant vers leur gîte d'été. En parallèle, les femelles ovulent, provoquant la fécondation avec la semence stockée.

La naissance

En mai-juin, des colonies de reproduction se forment. Les femelles se regroupent pour mettre bas 1 petit, rarement 2, dans leur gîte d'été. C'est un lieu sombre mais chaud, idéal pour élever les jeunes.

Les chauves-souris du Marais

Parmi les 34 espèces de chauves-souris présentes en France métropolitaine, 21 espèces ont été recensées dans le Marais poitevin. Elles s'installent dans divers sites (caves, greniers, fissures des murs, sous un pont...) selon les saisons et leurs besoins.

Selon les espèces :

Poids : 4 à 50 g
Envergure : 20 à 45 cm



► Adeptes des zones humides, le **Murin de Daubenton** chasse les insectes au-dessus des eaux calmes du Marais. L'hiver, il occupe les cavités souterraines et s'installe sous les ponts ou dans les trous des arbres, durant l'été.



◄ Le **Petit rhinolophe** hiberne dans les cavités souterraines (caves, tunnels, vieux bâtiments industriels...). 6 colonies de reproduction ont été recensées principalement dans les Marais mouillés.

◄ Avec son nez en forme de fer à cheval, le **Grand rhinolophe** fréquente les caves l'hiver et s'installe dans les combles des habitations l'été. Les Marais mouillés du Marais poitevin abritent 2 colonies de reproduction.



► La **Barbastelle** est une espèce fréquente dans le Marais. Elle est reconnaissable à ses larges oreilles qui se touchent au niveau du front. Elle hiberne dans une fissure de mur ou une cave et s'installe dans les cavités des arbres ou entre les poutres d'une habitation à la belle saison.



◄ L'**Oreillard gris** doit son nom à ses grandes oreilles (3 - 4 cm). Il fréquente les villages pour s'installer dans les habitations ou les fissures des murs, en été comme en hiver.

► La **Sérotine commune** est une habituée des greniers et des clochers où les femelles forment des colonies pour élever leur petit. Ses sites d'hivernages sont encore méconnus.



◄ La **Noctule de Leisler** privilégie les cavités des arbres comme site de reproduction et d'hivernage.



▲ La **Pipistrelle commune** occupe les toitures des bâtiments pour mettre bas ou pour passer l'hiver.



▲ La **Pipistrelle de Nathusius** est une migratrice qui s'installe dans les cavités des arbres, dans les greniers...

Chauves-souris bienfaitrices !

Souvent méconnus, ces animaux fascinants se révèlent bien utiles pour l'Homme.

Un insecticide naturel

Les chauves-souris d'Europe sont insectivores. Munies de petites dents fines, elles peuvent engloutir jusqu'à la moitié de leur poids en nourriture chaque nuit. Elles occupent une place importante dans la chaîne alimentaire en régulant les populations d'insectes.



Un Murin de Daubenton consomme environ 60 000 moustiques en un été !

Un fertilisant naturel

En période estivale, les chauves-souris laissent une trace de leur présence dans leur gîte en produisant des crottes appelées guano. Riche en éléments nutritifs, le guano constitue un engrais naturel pour le jardin. Il suffit de poser une bâche au sol avant le printemps pour le récupérer plus facilement à la fin de l'été.



Guano.

Credit photos: Collection PNR, A. Teller, P. Gaudin, DSE, Conception: C. (12/2018)
Illustrations: B. Pénard (07/2016) / imprimé sur papier recyclé



Colonie de reproduction de Grand rhinolophe.

Dans le Marais poitevin, seulement une trentaine de colonies sont connues, dont une avec plus de 500 individus. La cohabitation entre l'Homme et les chauves-souris dans les maisons ou les granges est possible. Une colonie s'installe chez vous : contactez le PNR qui vous redirigera vers les associations locales de protection de la nature.



Vous voulez en savoir plus et agir pour l'environnement, rendez-vous sur : **biodiversite.parc-marais-poitevin.fr**

Fiche réalisée avec le concours des partenaires locaux de protection de la nature et d'éducation à l'environnement.



Parc naturel régional du Marais poitevin

2, rue de l'Église - 79510 COULON
tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41
correspondance@parc-marais-poitevin.fr
pnr.parc-marais-poitevin.fr

